

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier: sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 50 Formation pratique: agir en tant que sage-femme 4							
Code	PAMI4B50SF	Caractère	Obligatoire				
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	21 C	Volume horaire	870 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be) Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be) Sandrine MATHOT (sandrine.mathot@helha.be) Céline BERTRAND (celine.bertrand@helha.be) Philippe LEMAITRE (philippe.lemaitre@helha.be)						
Coefficient de pondération		210					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Selon le référentiel de compétences intégré interréseaux, nous attendons des étudiants du bloc 4 qu'ils maintiennent les acquis des années précédentes. Les aptitudes et les attitudes à développer et à acquérir durant le bloc 4 sont les suivantes : L'étudiant est amené à agir de façon autonome dans plusieurs situations, de façon globale, autant dans l'eutocie que dans la dystocie (selon les limites légales de l'exercice de la profession de sage-femme) :

Famille de situations (FS) finale : préconceptionnelle et prénatale : CPC/CPN en intra et en extrahospitalier (accompagné de sages-femmes), en CMR (Centre de médecine dela reproduction- PMA) et échographie

FS finale : naissance : salle de naissance

FS finale : santé post natale : post-partum en intra et extrahospitalier (accompagné de sages-femmes)

FS finale: soins en situation de grossesse à hauts risques: MIC (maternal intensive care)

FS finale : soins en néonatologie : NIC (neonatal intensive care)

Les familles de situations finales de « promotion de la santé » et de « soins en situation de deuil y compris interruption de grossesse et soins palliatifs » sont intégrées au sein des familles de situations précédentes, des situations cliniques lors d'autres activités d'apprentissages et/ou lors du stage d'ouverture professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
 - 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique
- Compétence 3 Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative
 - 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
 - 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.3 3. Participer à la démarche qualité
- Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et

d'accompagnement) en période préconceptionelle, pré, per et post natale.

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 5 Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

- 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
- 5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques

Compétence 6 Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

- 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
- 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
- 6.3 3. Mettre en œuvre les interventions
- 6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- 7.3 3. Développer la relation d'aide

Compétence 8 Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

- 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
- 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant adapte ses décisions de manière autonome en ce qui concerne le développement de ses activités d'apprentissage tout en respectant le contexte institutionnel et professionnel.

L'étudiant transpose ses apprentissages après les avoir intégrés et partage ses expériences avec ses pairs.

L'étudiant se positionne en tant que sage-femme professionnelle dans des situations complexes et variées en exprimant son point de vue à ses pairs, aux enseignants et aux professionnels de terrain.

L'étudiant fonde ses stratégies d'apprentissage, d'intervention et d'accompagnement dans le respect des règles déontologiques, éthiques et légales.

L'étudiant gère ses activités professionnelles dans une pratique inter et pluri-disciplinaire en visant la meilleure qualité de soins.

En s'assurant de l'obtention du consentement libre et éclairé, l'étudiant décide, en faisant preuve de réflexivité et de responsabilité, d'une conduite à tenir autonome pour les situations physiologiques et en collaboration avec le médecin pour les situations pathologiques.

L'étudiant réalise les prestations techniques avec autonomie et efficience.

L'étudiant détermine avec le public cible, le processus spécifique de promotion de la santé visant à favoriser le développement de la santé familiale.

L'étudiant conçoit une communication professionnelle structurée et pertinente.

L'étudiant utilise les techniques verbales ou non verbales de la relation d'aide pour promouvoir la santé familiale.

L'étudiant "se met en recherche" dans le but de poser un regard réflexif sur sa pratique professionnelle en se basant sur l'Evidence Based Medecine et/ou Midwifery.

AA spécifiques

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle S'initier à l'autoformation par la découverte du service E-santé.

Participer à la réflexion collective pour apprécier la notion de bonnes pratiques, en particulier autour d'arbres décisionnels liés à l'hémorragie de la délivrance

Compétence 4 : Rélaliser une démarche clinique globale

L'étudiant interprète un CTG et l'ECG foetal en utilisant la méthodologie STAN®.

En s'assurant de l'obstention du consentement libre et éclairé, l'étudiant décide, en faisant preuve de réflexivité et de responsabilité, d'une conduite à tenir autonome pour les situations physiologiques et en collaboration avec le médecin pour les situations pathologiques.

Par ailleurs, au terme de l'activité d'apprentissage, l'apprenante sera capable de:

décrire les étapes de la réanimation néonatale selon l'algorithme de l'ERC

d'évaluer le nouveau-né

de pratiquer les gestes de la réanimation néonatale selon les recommandations actualisées de l'ERC

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAMI3B32SF, PAMI3B34SF, PAMI3B35SF, PAMI3B40SF

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Séminaires 4: Titulariat

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI4B50SFA Prestations techniques en contexte d'urgences obstétricales dont réanimation adulte, néonatale, initiation au STAN

PAMI4B50SFB AIP Enseignement clinique: stages, séminaires et activités d'intégration associées

PAMI4B50SFC Travail personnel d'intégration des compétences 150 h / 0 C

Contenu

PAMI4B50SFD

Stages extra et intra hospitaliers:

FS Santé préconceptionnelle et prénatale : CPC/CPN en intra (60h, minimum20h accompagné de sages-femmes, CMR (40h) et échographie (minimum 40h)

FS Naissance: 9 semaines (minimum 360h)

FS Santé post natale : post-partum en intra (1semaines = minimum 40h) et extrahospitalier (accompagné de sages-femmes, minimum 40h)

FS Soins en situation de grossesse à hauts risques : 3 semaines (minimum 105h) pour le MIC.

FS Soins en néonatologie : (minimum 72h) pour le NIC. Ouverture professionnelle: 1 semaine (minimum 40h)

PT:

Le STAN® : Historique, physiologie de base, physiologie du CTG, Interprétation du CTG, l'ECG fœtal, l'analyse de l'ECG fœtal, les consignes cliniques, l'utilisation du système STAN®, l'évaluation du nouveau-né, discussion critique en guise de conclusion.

Initiation à l'autoformation : découvrir la formation proposée aux sages-femmes sur le théme de l ' E-santé Partage des idées en contexte professionnel, autour de la prise de décision , parfaire sa pratique via l'intelligence collective.

Réanimation néonatale et adulte :

- 1) Particularités de la réanimation néonatale
- 2) Algorithme de la réanimation néonatale et adulte

Gestes obstétricaux d'urgences:

es manoeuvres sur un siège

les manoeuvres en cas de dystocie des épaules

Démarches d'apprentissage

Retour de stage en présentiel collectif et individuel sur rendez-vous.

Andragogie: initiation à l'autoformation via sites web professionnels

Simulation : à partir de situations vécues/théorie, simuler la prise de décision en équipe sur base de recommandation (CNGOF) et en discuter.

Utilisation d'outils pédagogiques (« La surveillance fœtale », logiciel STAN® Trainer) Analyse de situations réelles STAN®

Intervenant exterieur (Formation continue STAN officielle)

Réanimation néonatale:

- 1) Manipulation du matériel spécifique et exercices pratiques
- 2) Atelier de prise en charge des voies aériennes
- 3) Atelier de réanimation cardio-pulmonaire synchronisée.
- 3) Séances de simulation: mises en situations

Gestes obstétricaux d'urgences:

Atelier de prise en charge d'un siège et de ses complications en urgence

Atelier de prise en charge d'une dystocie des épaules en urgence

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilités de l'enseignant et du titulaire.

Lecture des supports en ligne et exercices proposés.

Sources et références

Référentiel de compétences intégré interréseaux en bachelier sage-femme

Citation des sources et bibliographie intégrée au power-point

Recommandation STAN : http://www.cngof.asso.fr/d_livres/2002_GO_037_vayssiere.pdf (2018). Récupéré sur le site du CNGOF

http://www.plan-esante.be/. (2018). Récupéré sur E-santé.

ERC, Manuel de réanimation à la naissance, Directives ERC éd. 2015, 96 p

12 h / 0 C

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Directives spécifiques de stage par bloc BSF: 2023-2024

Carnets de stage 2023-2024

Consignes + grille d'évaluation "MIC 2023-2024"

"Consignes + grille d'évaluation "CPN 2023-2024"

Consignes + grille d'évaluation " NIC 2023-2024"

4. Modalités d'évaluation

Principe

La validation des 8 compétences est notifiée au terme du parcours continu de l'étudiant.e.

L'évaluation des compétences est diagnostique et centrée sur la collecte d'indicateurs évaluant les niveaux de maîtrise des critères : L'étudiant.e a la possibilité à différents moments de son parcours de démontrer la maîtrise de ses compétences.

La note finale attribuée à chaque compétence sera déterminée par le conseil de stage. Elle tiendra compte des estimations diagnostiques notifiées aux compétences mais également du profil de l'étudiant (évolution et progression durant l'année académique, positionnement face à l'erreur...).

Pour valider le parcours , Les compétences 1 et 2 ne doivent pas avoir été activées .

Dans le cadre de l'évaluation par compétences, le parcours de stage de l'étudiant.e est continu et ne peut être substitué par une évaluation ponctuelle. Cette unité est non remédiable.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieur à 10/20) décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors du conseil de stage faisant suite aux évaluations. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc		Evc		Evc	aucune
Période d'évaluation	Evm	continue	Exm	100	Exm	aucune

Evc = Évaluation continue, Evm = Évaluation mixte, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

La possibilité d'une seconde session n'est pas envisageable pour le parcours de stage du bloc 4 car il s'agit d'un parcours continu. La maitrise des acquis d'apprentissage ne peut donc se vérifier par une évaluation ponctuelle en seconde session. L'unité d'enseignement est non remédiable.

La note obtenue en première session sera donc reportée en seconde session, quand bien même si celle-ci est inférieure à 50%.

Pour les modalités spécifiques, se référer aux documents:

- Annexe I de la fiche ECTS intitulé : Modalités d'évaluation bloc 4 Bachelier sage-femme.
- Annexe à la fiche ECTS intitulée :Modalités d'évaluation UE 50 Bloc 4 (PAMI4B50SF 2023-2024) : Agir en tant que sage-femme IV enseignement clinique, stages, séminaires et activités d'intégration associées. Prestations techniques en contexte d'urgence obstétricales dont réanimation néonatale, initiation au stan.
- Fiche individuelle liée aux UE de formations pratiques : agir en tant que sage-femme.
- Evaluation continue des compétences 1 et 2 Bachelier : sage-femme.

Documents que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des 8 compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).